

Jusqu'à ce jour 47 filières peignées ont été présentées sur avril, dont 12 filières ont été arrêtées. Le stock laines en suint en filières s'élève ce jour à 474 balles La Plata.

## EN ALGÉRIE

La prochaine campagne moutonnaire. Ce qu'elle promet. — Dangereux exagérés. — Dangereux réels.

Les moutons sont, comme tout le monde sait, sinon la principale, du moins une des plus importantes ressources de l'Algérie.

À l'horoscope si sombre et si malheureusement justifié par les événements, que nous portions ici même, sur celle de 1896, il y a un an, à pareille époque, nous sommes heureux d'avoir à constater combien est différente la situation agricole actuelle de notre colonie africaine.

De fortes pluies autisièrent pour 1897 les plus alléchantes espérances en céréales, en pâturages, et par conséquent en bétail. Avec quelque peu d'eau en avril ou mai, la récolte en blé, avoine, orge, sera partout exceptionnellement belle, sauf, peut-être dans les Hauts-Plateaux, où les colossales pluies de décembre et de janvier ont pu nuire aux semailles. L'embellissement, bien supérieur dans les trois provinces, à celui des années précédentes, sera encore une cause d'augmentation dans la production.

Si les prévisions annoncées se réalisent, on peut compter sur une exportation ovine presque double de celle de 1896, et ce pour deux raisons: l'abondance de la nourriture et un fort stock d'animaux, reliquat de la dernière campagne — trop maigres pour être exportés.

On nous écrit de Boghari et de Tiaret, que dans tout le Sud, les pâturages y sont remarquablement productifs, et que l'hygiène des troupeaux ne laisse rien à désirer.

Quel changement avec la situation constatée il y a un an! Le soleil avait tout brûlé et les brebis, mourant de faim, dans l'impossibilité d'allaiter leurs agneaux, se vendaient à vil prix. Ce qui était alors acheté 10 et 12 francs est aujourd'hui payé 22 et 25 francs. Des bêtes grasses ont trouvé acquéreur à 32 francs.

Ces prix de début se maintiendront-ils? La surproduction existant, paraît-il, en France, n'amènera-t-elle pas un fléchissement des cours?

En tous cas, ceux qui ont acheté en novembre ou décembre réaliseront des bénéfices, lesquels seront problématiques pour ceux qui ont attendu jusqu'à ce jour pour faire leurs achats.

Quoi qu'il en soit, la prochaine campagne moutonnaire s'annonce, en Algérie, comme devant être meilleure que la précédente, en tous cas, elle se présente sous d'autres auspices favorables.

L'éleveur en profitera pour, dans une certaine mesure, réparer le désastre de 1896, à la condition toutefois, ajoutons-le vite, que la métropole veuille bien se départir vis-à-vis de lui de son rigorisme habituel.

Attendant d'elle des adoucissements à la draconienne circulaire ministérielle, de 1893, relative à la clavelée, dont on a singulièrement exagéré l'importance, si l'on en juge par les chiffres officiels suivants: En 1893, l'Algérie exporta en clavelée, en 1893, elle en fournit 751,374, dont 17 claveloux; ce qui revient à enregistrer, sur 5,925,413 ovins exportés en deux ans, on a constaté 273 sujets malades. Voilà ce qu'on enseigne la statistique officielle.

En vérité, en présence de pareil résultat, a-t-on le droit de proclamer que le bétail algérien constitue pour le chétif national un danger exigeant un tel luxe de précaution? Personne ne l'admettra tant que les chiffres auront une valeur et une signification.

Étant données les mesures prises à l'embarquement par le service sanitaire, il semble que l'abandon de la jettée à la mer de tout animal malade ou suspect pendant la traversée seraient des mesures de nature à donner satisfaction aux craintes les plus légitimes et les plus châtouilleuses des acheteurs français.

Ne pourrait-on pas, comme complément de garantie, exiger sur chaque transport la présence d'un vétérinaire, chargé de constater, au point de départ, la santé des animaux, et de leur faire signer, en présence de lui, un certificat de santé, qui, en cas de maladie, servirait de base à la décision de l'administration.

Que des mesures préventives soient prises, rien de mieux, certes; mais que, par leur exagération, on ne dépasse pas le but cherché!

Dans un autre ordre d'idées, l'élevage algérien a à se plaindre de la contrebatterie honteuse qui se pratique à la frontière espagnole par l'intermédiaire du Val d'Andorre.

Abusant de la générosité de la France, qui, depuis 1867, accorde, on ne sait trop pourquoi, franchise sur son territoire aux produits andorrans, la petite république achète des moutons espagnols très communs qu'elle baptise moutons français, et qu'elle favorise de cette nouvelle étiquette elle débouche au droit de 8 fr. que la douane perçoit par tête d'ovins ayant une origine étrangère.

Cette fraude faite, au grand jour, sous les yeux de l'autorité, est aussi préjudiciable à l'industrie moutonnaire française qu'algérienne. Elle frustre également le Trésor de sommes importantes.

On comprend l'émoi des chambres, comices et syndicats agricoles, tant en France qu'en Algérie, intéressés à la question, lesquels avant l'ouverture de la campagne moutonnaire se sont hâtés de présenter aux pouvoirs publics le vœu. On le sait, le bétail andorran est recencé et marqué, ou bien que la circulaire ministérielle du 18 décembre 1897, accordant franchise aux produits andorrans, soit rapportée.

L'Andorre n'est pas seul à être surveillé l'Alsace, aussi des précautions à prendre contre l'intrusion de la laine étrangère, qui inonde à l'est et à l'ouest les frontières. Le Maroc d'une part et la Tunisie et la Tripolitaine d'autre lui font la même concurrence que la petite république précitée, et par les mêmes moyens.

Enorme est le nombre d'ovins étrangers qui, chaque année, débarquent avec l'estampille algérienne dans les ports d'Oran et de Bône. Ne serait-il pas bientôt temps de mettre un terme à une pareille fraude, nuisible au premier chef aux intérêts agricoles de la colonie? C'est à cela qu'il conviendrait d'appliquer les mêmes conditions que les semblaibles algériens dans les ports d'Oran et de Bône. Ne serait-il pas bientôt temps de mettre un terme à une pareille fraude, nuisible au premier chef aux intérêts agricoles de la colonie? C'est à cela qu'il conviendrait d'appliquer les mêmes conditions que les semblaibles algériens dans les ports d'Oran et de Bône.

Nous n'avons pas à favoriser la production étrangère qui, en France, sans des droits d'entrée, vient nous envahir sur nos marchés domestiques, conditions qui, dans nos ports, sont impossibles.

(Le Bulletin des Hautes)

## LA TEINTURE DES LAINES

à la Manufacture nationale des Gobelins

Sous ce titre, la Chronique industrielle a publié un article dont nous croyons intéressant de donner les extraits suivants:

La quantité de laines teintes annuellement pour la fabrication s'élève au chiffre de 300 à 350 kilogrammes, celle de la soie à 20 ou 30 kilogrammes. Sont comprises dans ces chiffres les laines et les soies teintes pour la manufacture de Beauvais. Par les œuvres qu'elle a produites et qu'elle produit encore, notre manufacture nationale peut être prise comme le type des manufactures où on s'occupe de faire les plus beaux tapis avec les meilleurs matériaux.

D'abord se pose une question: Depuis l'époque de Louis XIV, ou ont été faites ces magnifiques tapisseries, celles de la soie à 20 ou 30 kilogrammes, des Éléments, de l'Histoire du Roy, etc., dont les couleurs nous ravissent encore, avons-nous fait des progrès dans l'art de la teinture?

Oui et non.

Pour l'industrie, les découvertes de Chevreul, qui a établi une classification des couleurs où il indique jusqu'à 14.421 tons différents, et l'emploi des couleurs à l'aniline, constituent un progrès immense. Mais si nous nous plaçons exclusivement au point de vue de l'art, si nous nous inquiétons de l'avenir, si nous cherchons à prévoir quel sera dans un siècle le sort des étoffes de couleur que nous apprécions tant aujourd'hui, notre enthousiasme doit beaucoup diminuer.

Dans cent ans, en effet, il ne restera rien ou presque rien de ce qui fait maintenant notre administration.

On se demandera alors ce que notre époque a produit, et on pourra croire qu'elle a produit peu de chose. Les musées, les collectionneurs ne pourront pas recueillir des spécimens de Triomphes et des dessins sur étoffes que nous aimons, et les tapisseries de haute et basse lisse fabriquées par beaucoup d'industriels modernes ne seront que des chiffons fanés.

Cependant ils n'ignorent pas les matières tinctoriales qui devraient être employées pour donner à la soie et à la laine des couleurs durables, mais ils estiment qu'ils n'ont nul intérêt à s'en servir.

Hélas! la manufacture des Gobelins, gardienne des bonnes traditions de la teinture, ne trouve rien de mieux à faire aujourd'hui, et après maints essais, que de teindre ses laines comme on le faisait au temps du Grand Roi.

Certainement les Gobelins ne dédaignent pas l'emploi de quelques procédés modernes; c'est ainsi que pour obtenir des bleus très tendres on se sert de la cuve à indigo imaginée par M. Schutzenberger, il s'agit là d'un procédé, mais les couleurs d'aniline ne sont pas employées, et, comme au temps jadis, on obtient le rouge avec la cochenille, le jaune avec la gaude, le bleu la garance, le bleu avec l'indigo ou le bleu de France.

Contrairement à certaines idées assez répandues dans le public, la manufacture des Gobelins n'a pas de recettes, de formules secrètes qui lui soient particulières. Les hommes éminents qui travaillent dans ses laboratoires sont des savants et non des

artisans; il faut même reconnaître que l'ancienne et quelque peu ridicule légende la prétendue extraction de l'écarlate, de l'urine des condamnés à mort.

Les couleurs d'antraquinone sont aujourd'hui fortes en faveur aux Gobelins. Elles sont extrêmement solides pour faire un fond, mais elles se prêtent assez mal à la décoration.

Conformément aux anciennes traditions, le mordant se fait aux Gobelins avec de l'alun et un peu de tartre; c'est l'alun qui se combine avec la matière colorante; comme on le voit le procédé n'est pas nouveau. Les laboratoires de teinture, malgré toute la délicatesse et le nombre des manipulations qui y sont faites, ne sont deservis que par sept personnes seulement, mais leur science et leur dévouement (car aux Gobelins les salaires sont modestes) sont au-dessus de tout éloge.

M. Gagnon, le directeur du laboratoire, a une réputation bien établie; quant au sous-directeur, M. David, il fut pendant vingt quatre ans le préparateur et l'éleve bien-aimé de Chevreul; c'est assez dire quel est son mérite.

On a presque absolument renoncé de nos jours à teindre la laine des fils du métal. Si quelquefois on se sert de l'émulsion de la bûche parvenue en fin de temps à l'oxyde; on se trouve alors avoir fait une dépense assez considérable pour un bien faible résultat. Puis donner à une tapisserie, à une œuvre d'art quelconque du reste, une valeur intrinsèque, c'est voter d'avance cette œuvre d'art à une destruction presque certaine. Combien n'en a-t-on pas brûlé, en effet, de ces magnifiques tapisseries à bordures d'or et d'argent pour en extraire le métal dans des temps difficiles!

Une des curiosités de la manufacture des Gobelins, c'est la pièce où sont réunis, à l'abri de la vue et de la lumière, les étalons des couleurs. On y voit le cercle chromatique de Chevreul contenant les soixante-deux couleurs franches. Ce cercle est une sorte de roue dont les écheveaux de la laine teinte forment les rayons, et ces écheveaux sont disposés de telle façon que ceux qui se trouvent sur le même diamètre sont teints des couleurs complémentaires.

(Industrie Textile) MATRIE LAFUGE.

## COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERU)

Liverpool, 30 mars, 11 h. 58. Ventes 8 000 balles. Marché soutenu.

Janvier-Févr. ... 3 56 ..  
Févr.-Mars ... 3 55 ..  
Mars-Avril ... 3 57 ..  
Avril-Mai ... 3 57 ..  
Mai-Juin ... 3 57 ..  
Juin-Juillet ... 3 57 ..

Le Havre, 27 mars. (De notre correspondant particulier)

Cotons. — C'est toujours la même stagnation qui se prolonge sur les marchés cotonniers de semaine en semaine.

Les dernières recettes aux États-Unis sont faibles mais ont été entravées par les inondations.

Manchester et la filature du Continent n'interrompent pas leur activité. Cependant les affaires industrielles ne sont pas très prospères, et les ordres nouveaux restent plus nombreux.

Les nouvelles politiques sont plus rassurantes mais pas encore suffisantes pour redonner confiance.

Nous avons eu ce matin un marché calme, mais ferme.

Le terme n'a donné lieu qu'à peu de mouvement, mais les prix qui avaient haussé de 12 c. 1/2 à la cote de 10 h. 1/4 étaient tenus en nouvelle amélioration de 12 c. 1/2, hausse qui a été payée pour les mois très rapprochés, entre autres pour avril.

Il restait ce matin, 3 filières en circulation sur un total de 64 jusqu'à ce jour.

À Liverpool aujourd'hui, ventes 6,000 b. en disponible à prix fermes pour les Amériques, sans changement pour les Surates. Les futures qui avaient haussé jusqu'à 3/128, n'étaient plus en clôture qu'en hausse de 1 à 2/128; calmes et soutenus.

Ici cette après-midi, on est resté en même position pour le disponible. Le terme était à la hausse nouvelle de 12 c. 1/2 déjà pratiquée ce matin, on a même payé 25 c. pour mai. A 4 heures les courtiers ont établi la cote en hausse de 12 c. 1/2 pour tous les mois.

On a clôturé à la cote de 4 heures.

Le 26 de New-York donne un franc de baisse sur la série soutenus. Recettes 9,000 b.

La clôture donne 2 points de baisse.

Amsterdam, 25 mars. Cotons d'Amérique, base middling sur mars 22,20, mars-avril 22,20, avril-mai 22,20, mai-juin 22,31, juin-juillet 22,31, juillet-août 22,40, août-sept. 22,40, septembre-octobre 21,90, oct.-nov. 21,10, nov.-déc. 21,10. Marché ferme.

Amsterdam, 26 mars. Cotons d'Amérique, base middling sur mars 22,20, mars-avril 22,21, avril-mai 22,20, mai-juin 22,30, juin-juillet 22,30, juillet-août 22,40.

octobre-novembre 21,10, nov.-déc. 21,10. Marché ferme.

Londres, 25 mars. Cotons des Indes-Orientales soutenus, fully good fair Tinnivelly 3 5/8 d. avril-mai c. f. fine Bengale vendeurs à 3 1/16d, fully good 2 7/8d. mars-avril c. f. et fret, good Western 3 3/8d. avril-mai c. f., fair red Cooceada 3 1/16d. mars-avril et ginned dito 3 1/16d. mai-juin c. f. 3 1/16d.

Manchester, 25 mars. Marché calme pour tissus et prix sans changement appréciable. Il y a quelques ordres d'achats en tissus, toutefois les limites offertes sont trop basses pour pouvoir être acceptées. Les files de coton américain pour la consommation sont calmes mais prix soutenus. Les twist continuent à se maintenir dans une ferme position. Les files en paquets n'offrent rien de particulier à renseigner.

Les tissus pour l'Inde sont peu recherchés et encore à des prix impraticables. Les files de coton américain sont soutenus en valeur avec quelques affaires. Les twist continuent à être bien engagés et obtiennent d'assez pleins prix.

Liverpool, 26 mars. Ventes de la semaine 48,000 balles. Délivré aux filatures anglaises 63,000 balles. Exportations réelles 6,000 balles. Importations de la semaine 69,000 balles, dont 61,000 balles d'Amérique. Stock total 1,340,000 balles dont 1,184,000 balles d'Amérique et 19,000 balles des Indes-Orientales. Flottant 101,000 balles dont 90,000 balles d'Amérique.

Bombay, 25 mars. Cotons soutenus et demandé modérément, fully good Dhollerah sur emb. avril-mai 183 Rps. Recettes de la semaine 59,000 balles, expéditions dito pour le continent 12,000 b., dito pour l'Angleterre 2,000 balles.

Le 26 de New-York donne un franc de baisse sur la série soutenus. Recettes 9,000 b.

La clôture donne 2 points de baisse.

Amsterdam, 25 mars. Cotons d'Amérique, base middling sur mars 22,20, mars-avril 22,20, avril-mai 22,20, mai-juin 22,31, juin-juillet 22,31, juillet-août 22,40, août-sept. 22,40, septembre-octobre 21,90, oct.-nov. 21,10, nov.-déc. 21,10. Marché ferme.

Amsterdam, 26 mars. Cotons d'Amérique, base middling sur mars 22,20, mars-avril 22,21, avril-mai 22,20, mai-juin 22,30, juin-juillet 22,30, juillet-août 22,40.

ce temps, et les détenteurs n'ont pas été longs à hausser leurs prétentions. On voit maintenant plus clairement l'épuisement de certaines soies et la singulière consommation qui s'est maintenue cette campagne.

L'avenir de l'amélioration actuelle dépendra, sans parler de la politique et de la récolte, de la situation en France, qui, ces temps-ci, était plutôt peu brillante et des affaires américaines dans lesquelles l'imminence de remaniement du tarif douanier jette un certain trouble.

On a payé en soies de France une hausse de 1 franc: Fr. 42, usages de Lyon pour grège Cévennes tout ler ordre 13/15; 48. id. organisin France extra; 45. id. organisin France ler ordre 22/24; 42. id. trame France 2e ordre 22/21.

En soies d'Italie la hausse peut s'évaluer à 1 à 2 francs; on a payé à Milan: Liv. st. 41.5/15 pour organisin 2e ordre 17/19; 18/20; 38.5/39 pour grège Lombard, bonne sublime, titre ferme; 40. id. Tyrol petit classique, id.

Ici on a fait: fr. 38 usages de Lyon pour grège Italie 2e ordre 11/13; 42/43. id. Messine tout ler ordre, titre ferme; 44. id. Piémont extra, 10/12, 11/13.

Les soies de Syrie ont largement participé aux affaires de cette semaine; leurs cours se sont élevés de 50 centimes environ. On a fait: fr. 34.50 35 usages de Lyon pour grège 2e ordre 9/11; 35.5/36, id. ler ordre 9/11; 37. id. très bon ler ordre 9/11, 11/13.

Il n'y a pas que peu de nouvelles de l'étranger. On obtient: fr. 37.50 usages de Lyon pour grège 2e ordre 13/15; 38/39, id. 2e ordre; 38/35, id. 2e ordre.

Il y a eu un vil mouvement d'affaires et de l'exagération sur les marchés des soies étrangères. Hausse sur toutes les provenances, surtout sur les Japon qui ont été à la tête du mouvement, prix faits: fr. 24/24, 25 usages de Lyon pour Gold Kiri; fr. 40/42 id. Chine filière n° 1 et best 9/11; fr. 38/39, 50 id. n° 1 et best 13/15; fr. 40/41 id. Japon filière n° 1, 10/12; fr. 39/40 id. n° 1 et 11/12, 10/11; fr. 35 id. Kakedah 2 têtes; fr. 30,50/31 id. Canton filière ler ordre 13/15; fr. 29,50/31 id. best 2 10/12, 11/13, 13/15; fr. 25,50 id. 3e ordre 13/16.

Lin, Jute & Chanvre

Gand, 26 mars. Lins et étoupes: Les prix des lins de Russie se maintiennent bien, mais ici on traite fort peu d'affaires.

en lins indigènes; les commandes restent nombreuses, surtout pour les bonnes qualités, dont les prix sont extrêmement fermes.

Toujours le même calme désespérant en fils de lin. Les fils d'étoupes restent demandés. Les prix des fils coton sont fermes. Peu de demandes en toiles.

Courtrai, 25 mars. Lins teillés: La situation reste la même pour les lins fins. Pour les lins moyens la faiblesse se maintient. La fabrication diminue rapidement. Les lins bruts arrivent un peu partout. Bientôt on se préparera au rouissage.

Londres, 26 mars. Chanvres: Fermes mais calmes; fair current Manille exp. lointaine nom. à liv. st. 16.5 c. f.; ventes 250 bps good seconds à liv. st. 15.5 et 250 bps fair dito à liv. st. 15 sur avril-mai Londres c. f.

Jutes: Soutenus mais très calmes, les communications par câble étant toujours interrompues; bonnes premières marques natives str. mars-avril vendues à liv. sterl. 13 Londres c. f.; 500 balles Datt M zero D str prochain, attendu Hamburg à liv. sterl. 13.10 et 250 bps SSS zero par str de Londres à liv. sterl. 12.15.

Londres, 25 mars. Chanvres: Fermes; ventes 500 b, good seconds Manille vollier mars-avril à liv. st. 15.5 c. f.; 500 b, fair current str. mai-juin de liv. st. 16 à 16.2 c. f. 500 b, fair brn, prochainement attendus à liv. st. 14.5 c. f.

Jutes: 155 fermes et peu offerts; vendu 1000 b. bonnes premières marques natives str. mars-avril Flume à liv. st. 13 c. f.

Dundee, 26 mars. Lins disponibles peu offerts mais aussi peu de demande. A livrer la tendance est plus ferme, mais les prix sont tous un peu irréguliers à présent, quelques détenteurs de meilleures qualités de lin ayant haussé leurs cours plus qu'attendus. Ici, la demande n'est pas du tout active, mais les filateurs du Continent ont fait des achats importants, ce qui a raffermi les cours, principalement dans les meilleures sortes.

Calcutta, 23 mars. Jutes: Marché ferme, mais un peu moins de demande. Les premières marques sont encore cotées 33 rs. Frets calmes.

Le directeur-général ALFRED REBOUX

## MARCHÉS A TERME

Cours du 30 Mars 1897

ROUBAIX-TOURCOING				LEIPZIG			
LAINES PEIGNÉES				LAINES BRUTES			
ROUBAIX-TOURCOING				LEIPZIG			
LAINES PEIGNÉES				LAINES BRUTES			
MOIS	Peigné de La Plata et de l'Uruguay	Laines en suint de Buenos-Ayres	Type	ANVERS	ANVERS	LE HAVRE	ANVERS
DE	Type unique	Rendement 36 0/0	Buenos-Ayres	(par télégraphe)	(par télégraphe)	(par télégraphe)	(par télégraphe)
LIVRAISON	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente
Janvier	3 75	3 75	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Février	3 75	3 75	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Mars	3 75	3 75	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Avril	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Mai	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Juin	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Juillet	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Août	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Septembre	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Octobre	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Novembre	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45
Décembre	3 85	3 85	1 40	1 40	1 45	1 45	1 45

## Annances Légales

La société en nom collectif qui a pour objet la fondation en fer existant entre:

VANVENSCHÉLDE Louis, VANVENSCHÉLDE Henri et Besire RENARD, dont le siège social est à Croix, suivant acte enregistré à Roubaix, le 1er novembre 1896, et publié conformément à la loi, est dissoute d'un commun accord entre les trois associés.

Cette société en nom collectif est remplacée par une société en commandite, dont les commanditaires sont les frères VANVENSCHÉLDE d'une part, et le commanditaire M. Besire RENARD, enregistré à Roubaix, le 16 mars 1897. 1897/34

Étude de M. J. RUFFELET, avocat-avocat à Roubaix.

## Cession de part sociale

D'un acte sous seings privés en date à Roubaix du vingt-sept mars 1897, y enregistré ce même jour, le 2 case 25, par M. le receveur Halley, qui a perçu 1200 francs pour droits et décimes.

Ledit acte déposé: Aux greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice de paix du canton-nord de ladite ville, le 29 mars 1897.

Il appert: Que M. Paul DUBAR, fabricant de laines à Roubaix, a cédé à Messieurs Edouard, Henri et Firmin DUBAR, aussi fabricants de laines à Roubaix, ses cotisations, sa part dans l'avis social de la société en nom collectif:

DUBAR-DELESPAUL qui a pour objet la fabrication et la vente des tissus, et dont le siège est à Roubaix, rue des Lignes, n° 25.

D'où conséquence, M. Paul DUBAR cesse de faire partie de la société Dubar-Delespaul qui continue désormais entre MM. Edouard, Henri et Firmin DUBAR. Pour extrait conforme: Paul DUBAR, Edouard DUBAR, Henri DUBAR, Firmin DUBAR. 431064

## Prorogation de Société

D'un acte sous seings privés en date à Roubaix du vingt-sept mars 1897, y enregistré le 29 mars 1897, le 2 case 27, par M. le receveur Halley, qui a perçu 253 fr. 75 pour droits et décimes.

Ledit acte déposé: Aux greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice de paix du canton-nord de ladite ville, le 29 mars 1897.

Il appert: Que Messieurs Edouard, Henri et Firmin DUBAR, Henri et Firmin DUBAR, tous trois fabricants de laines à Roubaix, ont prorogé la société de commerce en nom collectif:

DUBAR-DELESPAUL dont le siège social est à Roubaix, rue des Lignes, n° 25, et qui a pour objet la fabrication et la vente des tissus.

Ont prorogé pour vingt ans, à partir du 31 mars 1897, soit jusqu'au 31 mars 1917, la durée de ladite société.

Pour extrait conforme: Edouard DUBAR, Henri DUBAR, Firmin DUBAR. 431074

Étude de M. Maurice JASPARD, docteur en droit, avoué à Lille, successeur de M. Deville et Lefranc.

## Département du Nord. Arrondissement de Lille.

VILLE DE ROUBAIX

UNE PROPRIÉTÉ

Comprenant 2 MAISONS A VENDRE par suite de faillite

L'adjudication aura lieu le mercredi sept avril mil

huit cent quatre-vingt-dix-sept, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Roubaix, au Palais de Justice de la ville, en la salle des ventes.

(Les enchères se feront reçues que par ministère d'avoués).

## DÉSIGNATION: VILLE DE ROUBAIX

Une propriété comprenant deux maisons, situées à Roubaix, rue de la Makellerie, tenant du côté de M. W. Mouton, du midi de M. Bazin, du nord à M. Vandepitte et par devant à ladite rue de la Makellerie sur un front de neuf mètres, trottoir compris pour deux mètres cinquante centimètres.

La première maison ayant un front à rue de cinq mètres cinquante cent